

1514 (23 JANVIER).

Lettres envoyées aux gardes de la monn<sup>e</sup> de Lyon avec des patrons pour faire escuz soleil et grans blancs.

De par les généraulx m<sup>ss</sup> des monnoyes du Roy nostre sire, gardes de la monn<sup>e</sup> de Lyon, nous vous envoyons les patrons des escuz soleil et grans blans couronne que le Roy nostre sire a ordonné présentement estre ouvrez et monnoiez en ses monnoyes cy dedans encloz, lesquelz escuz vous ferez ouvrir et monnoyer en lad. monn<sup>e</sup> à 23 caratz et  $\frac{1}{8}$ , à  $\frac{1}{8}$  de carat de remède, de 70 d. de poix au marc de Paris, qui est semblables poix et loy que les escuz au porc-espig que l'on avoit acoustumé ouvrir, et y faictes mettre l'escripture telle qu'elle est esditz patrons, et faictes ouvrir grans blans à 4 d. 12 gr. de loy A. R., à 2 gr. de remède, de 7 s. 2 d. de poix au marc de Paris, qui auront cours pour 12 d. t. pièce, et faictes tailler lesd. escuz et grans blans aux recours chacunes pièces et ainsi qu'il est déclaré es dernières ordonnances, et aussy faictes casser et rompre tous les fers tant d'or que du blanc de l'ouvrage précédent. Sy, n'y faictes faulte. A Paris, en la chambre desd. monn<sup>ss</sup>, le 23<sup>e</sup> jour de janvier, l'an 1514.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>b</sup>, 62, fol. 146 r<sup>e</sup> et  
Z, 1<sup>b</sup>, 61, fol. 25 v<sup>e</sup>.)

Lettres envoyées par les généraux m<sup>ss</sup> avec des patrons pour faire des écus au soleil et des grands blancs.



Le 23 janvier, à Lyon, remises à Michel Guilhen, m<sup>e</sup> part<sup>er</sup>.

Le 23 janvier, à Bordeaux.

Le 24 janvier, à Bourges, remises à Pierre Benoist, tailleur.

Le 29 janvier, à Limoges.

Le 16 février, à Paris.

Le 19 février, à La Rochelle.

Le 19 février, à Rouen.

Le 5 mars, à Chaalons.

Le 6 mars, à Saint-Lô.

Le 22 mars, à Montpellier.

Le 30 mars à Tours.

Le 3 avril, à Poitiers.

Avec ordre de rompre les fers de l'ouvrage précédent, tant pour l'or que pour l'argent.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>b</sup>, 62, fol. 146 r<sup>e</sup> et v<sup>e</sup>, et Z, 1<sup>b</sup>, 61, fol. 25 v<sup>e</sup> à 26 v<sup>e</sup>.)